



L'Abergement



Ballaigues



Bretonnières



Les Clées



Lignerolle



Premier



Vallorbe



Vaulion

Annexe I
au sens de l'article 4 « Membres »
des statuts
SDIS VALLORBE REGION

Annexe I
aux statuts de l'Association de communes
SDIS Vallorbe Région

Communes membres :

- **L'Abergement**
- **Ballaigues**
- **Brettonnières**
- **Les Clées**
- **Lignerolle**
- **Premier**
- **Vallorbe**
- **Vaulion**

Adoptés par les Municipalités et par les Conseils communaux / généraux des communes de :

Commune de l'Abergement

Le

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

Le

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Commune de Ballaigues

Le

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

Le

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Commune de Bretonnières

Le

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

Le

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Commune de Les Clées

Le

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

Le

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Commune de Lignerolle

Le

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

Le

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Commune de Premier

Le

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

Le

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Commune de Vallorbe

Le

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

Le

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Commune de Vaulion

Le

Le/la Syndic/que

Le/la Secrétaire

Le

Le/la Président/e

Le/la Secrétaire

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du

Le Président du Conseil d'Etat

Le Chancelier